

Paris, le 01 septembre 2022,

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Approbation du PSN Français par la Commission européenne : les avancées pour les jeunes sont définitivement adoptées !**

La Commission Européenne a approuvé aujourd'hui le Plan Stratégique National (PSN) qui décline la Pac en France. Cette nouvelle Pac qui s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 démontre un souhait d'avancer sur l'enjeu du renouvellement des générations.

Enjeu essentiel pour l'avenir de l'agriculture française et européenne, et sujet cher à Jeunes Agriculteurs, les arguments de JA en faveur du renouvellement des générations ont su se faire entendre, avec notamment un budget en faveur de l'installation réhaussé à plus de 3% du budget global. Autre acquis notable, le paiement en faveur des jeunes agriculteurs sur le premier pilier de la Pac sera désormais forfaitaire (et non lié à l'hectare) et versé à l'ensemble des jeunes d'un Gaec sur un principe de transparence, ce qui était une demande phare de Jeunes Agriculteurs.

Autre point à noter, l'apparition de la notion « d'âge légal de départ à la retraite » dans le cadre de la définition de l'agriculteur actif qui marque un premier pas franchi qu'il faudra concrétiser à l'avenir. C'est dans ce cadre que nous sommes d'ores et déjà mobilisés en vue de la prochaine réforme de la Pac qui devra permettre d'attirer et d'installer des jeunes dans une agriculture diversifiée et durable.

**Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants**

#### Contact Presse

Gaëtan LABARDIN | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67 | [glabardin@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:glabardin@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.